

🕒 Pour fréquenter l'ALSH :

- Être à jour du règlement des séjours antérieurs
- Avoir un dossier d'inscription complet
- > Documents à fournir :
 - Carte d'adhésion à la MPT
 - Copie des vaccinations
 - N° allocataire CAF ou MSA
 - Justificatif Comité d'entreprise si nécessaire
 - Attestation d'assurance extra scolaire au nom de l'enfant et responsabilité civile
 - Attestation de travail de l'employeur pour les personnes travaillant en Brives

📢 **Rappel :**

> pour les nouveaux inscrits et les enfants participants aux activités périscolaires mais qui n'ont pas fréquenté le centre de loisirs depuis septembre 2024, prendre rendez vous avec la direction au 04 71 02 02 85 ou au 04 71 02 45 69, fournir un justificatif de domicile

> **toute absence non justifiée fera l'objet d'une facturation**



RECETTE D'UN SAC TOP NIVEAU

- 🕒 La gourde plutôt que la bouteille plastique
- 🕒 La crème solaire et le stick à lèvres
- 🕒 Le pique-nique en boîte pour éviter le film plastique, l'aluminium (et les repas écrasés)
- 🕒 Du rechange pour les petits accidents ou les pieds mouillés
- 🕒 Brassards obligatoires pour la piscine
- 🕒 Prévoir tenue adaptée à la météo et à l'activité



REPAS

- 🕒 Réservations le mercredi précédent avant 12h
- 🕒 Possibilité de commander des repas sans porc. Aucun repas avec un régime spécial ne peut être demandé. Pour les enfants allergiques, les parents devront fournir le repas

GOÛTER

- 🕒 Goûter fourni par les familles



SIESTE

Prévoir couverture et coussin pour les 3-5 ans

VACANCES D'AUTOMNE

DU 20 OCTOBRE

AU 31 OCTOBRE

DE 7H40 À 18H15

FERMETURE DU CENTRE À

17H30

VENDREDI 31 OCTOBRE

accueil de
LOISIRS

**3 > 8
ANS**

PROGRAMME DES ACTIVITÉS

INSCRIPTIONS DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES:

- 1 - Enfants brivois dont les parents travaillent et aux enfants qui fréquentent régulièrement l'ALSH (mercredis et vacances) :
mardi 30 septembre 9h-12h / 14h-19h à la MPT
- 2- Enfants scolarisés à Brives, enfants brivois dont les parents travaillent à Brives, les autres Brivois : jeudi 2 octobre 9h-12h et 14h-17h à la MPT
- 3 - autres inscriptions : vendredi 3 octobre 9h-12h à la MPT

TARIFS ALLOCATAIRES CAF - MSA			BRIVOIS	COMMUNES PARTICIPANTES Aiguilhe, Chadrac, Vals, Le Puy-en-Velay	AUTRES COMMUNES
QF 1	0 à 457	Demi journée	2,36 €	2,56 €	3,60 €
		Journée	4,32 €	4,72 €	6,80 €
		Forfait semaine	19,44 €	21,24 €	30,60 €
QF 2	458 à 762	Demi journée	3,52 €	3,84 €	4,80 €
		Journée	6,64 €	7,28 €	9,20 €
		Forfait semaine	29,08 €	32,76 €	41,40 €
QF 3	763 à 1068	Demi journée	4,40 €	4,80 €	5,84 €
		Journée	8,40 €	9,20 €	11,28 €
		Forfait semaine	37,80 €	41,40 €	50,76 €
QF 4	1068 et +	Demi journée	5,60 €	6,08 €	7,04 €
		Journée	10,80 €	11,76 €	13,68 €
		Forfait semaine	48,60 €	52,92 €	61,56 €

TARIFS REPAS		ENFANTS BRIVOIS	UN DES PARENTS TRAVAIL À BRIVES	HORS COMMUNE
		3.80 €	4.80 €	6.05 €

* **Le prix du repas n'est pas inclus dans les prix de demi journée et journée.**

Pour les familles non allocataires, calcul à partir de la feuille d'imposition pour déterminer le QF.

1, route de Coubon - 04 71 02 45 69

Accueil de loisirs 04 71 02 02 85

accueil.loisirs.brives@gmail.com

📍 Maison Pour Tous Brives

www.maisonpourtous-brives43.fr

Pensez à ramener ce coupon pour l'inscription de votre enfant		Lundi 20 oct	Mardi 21 oct	Merc 22 oct	Jeudi 23 oct	Ven 24 oct
	Matin					
	Après-midi					
	Repas					
		Lundi 27 oct	Mardi 28 oct	Merc 29 oct	Jeu 30 oct	Ven 31 oct
	Matin					
	Après-midi					
	Repas					
	Bal d'halloween (31/10) nbre enfants ALSH :nbre autres personnes :					